

Communiqué de presse

Emprunts toxiques Maintenant, les villes moyennes exigent une solution collective

Une délégation de représentants de villes moyennes* a rendu public ce matin les résultats d'une enquête réalisée auprès de ses membres, sur leur situation vis-à-vis des emprunts structurés de taux. Sur une centaine de réponses obtenues – soit un échantillon plus que représentatif de ses adhérents – une majorité de villes moyennes et intercommunalités détient des produits structurés dans son encours de dette.

Dans le contexte économique actuel, pour un tiers des répondants, une partie de ces produits structurés sont devenus très nocifs. Les types de prêt posant le plus de difficultés sont aujourd'hui des emprunts à barrière, avec période d'intérêts bonifiés, puis activation d'un index composé d'écarts de taux de change en devises (€ / CHF, ou \$ / CHF, Yen / \$...), et sur certaines échéances, les taux s'apprécient fortement (de 7% à 15% annuels !). Un autre tiers des répondants bien que concerné, juge sa situation budgétaire sous contrôle (emprunts à barrière simples, sans effets de levier, basés sur l'inflation ou l'euribor).

Les villes concernées par ces emprunts toxiques présentent malgré tout des disparités de situations : aussi bien riches que pauvres, de droite comme de gauche, de taille importante ou plus modeste, même si les villes moyennes de petite taille sont, en proportion, plus fréquemment atteintes.

Échaudés par des négociations individuelles infructueuses, les représentants des collectivités concernées par ces emprunts toxiques ont souligné qu'il y avait d'abord un intérêt – à titre conservatoire – à former des recours contentieux devant le TGI, avant l'arrivée à échéance de la prescription quinquennale.

Estimant se trouver dans une situation de force majeure, qui résulte d'un scénario imprévisible, irrésistible et insurmontable, les élus des villes moyennes ont appelé à débloquer en urgence avec l'État et les banques ces situations, qui mettent un coup d'arrêt brutal à l'investissement local, alors même que les collectivités locales peuvent jouer le rôle d'amortisseur de crise.

Comme le proposait déjà le rapport de la mission d'enquête parlementaire Gorges-Bartolone sur les emprunts structurés, les maires des villes moyennes soulignent également qu'il est indispensable de faire jouer collectivement la solidarité nationale : la FVM propose ainsi d'**affecter une partie des fonds d'épargne dont dispose la CDC à une « structure de soutien »** (regroupant les types de prêts les plus dangereux), pour que ces collectivités aient de nouveau la capacité d'investir. Pour l'avenir, la Fédération des Villes Moyennes souhaite aussi **interdire l'accès du secteur public local aux produits spéculatifs**, et propose de **soumettre les contrats d'emprunts à moyen terme au Code des marchés publics**.

* : Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, président de la FVM - Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, président de la CA de Chartres Métropole - Philippe Lavaud, maire d'Angoulême, président de la CA du Grand Angoulême - Jean-Claude Pellerin, adjoint au maire de Romans-sur-Isère, chargé des finances - Jean-Paul Soulbieu, adjoint au maire de Lisieux, chargé des finances - Michel Crespel, directeur général des services d'Abbeville

Contact médias : *Echos de villes* : Sophie Prévost – Marie-Christine Decoox tél. : 01 42 21 12 18

La Fédération des Villes Moyennes

Association pluraliste présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centres dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres
75007 Paris – France

Contact :

Armand Pinoteau, chargé de mission
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr